

flash 103

le journal NUMÉR 122



Votre Hypermarché



OUVERT SANS INTERRUPTION DU
LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 21H30

CORA

Faites des Achats Faciles
grâce à la carte Bancaire



Salon de thé

Cafétéria
440 places

Parking gratuit
1200 places

Librairie

Service
après-vente
Ligne directe

Essence
super

**OUVERTURE DE LA CAFETERIA LE DIMANCHE DE
11H À 16H**

CAMBRAI

ROUTE DE SAINT-QUENTIN RN 44



Réseau national de 110 spécialistes du déménagement

CAMBRAI
TÈL.: 03.27.81.46.00

VALENCIENNES
TÈL.: 03.27.47.50.50



S.A.R.L. VANDENABEELE

DEMENAGEMENTS-GARDE MEUBLES

Cette marque garantit que l'accueil, l'exécution et le service après-vente de cette entreprise sont contrôlés régulièrement par l'AFNOR



4, RUE D'ALGER
59400 CAMBRAI
TEL.: 03.27.81.28.65

**Pains-fruit et légumes
Produits laitiers-épicerie
Bernard Chopin
Franchise indépendante**

ABONNEZ-VOUS AU FLASH 103

Abonnements pour 4 Numéros : 70 Frs
Abonnements de soutien pour 4 numéros : 200 Frs
Sur papier libre, indiquez votre nom et votre prénom
ainsi que vos coordonnées complètes et envoyez le tout à

Mr l'Officier Supérieur Adjoint
BA 103
59341 Cambrai-Air
Chèque à l'ordre du Flash 103

**ELECTROMENAGER
ART DE TABLE**



LISTES DE MARIAGE

54-56, RUE DES RÔTISSEURS-CAMBRAI
TÈL.: 03.27.78.22.26

**TOUTES CONFECTIONS
FLORALES**

MARIE FLEURS

REMISE -20%
Accordée au personnel
de la Base Aérienne 103
pour tout achat au magasin

Rédaction

Service du Flash 103.
Tél. 03.27.83.89.67 poste 72103

Désigner Graphique :

Aviateur Panien

Rédaction :

Le personnel de la BA 103

Crédit photo :

Service photo Base

Administration

Service relation publiques.
M. l'Officier Supérieur Adjoint,
Base Aérienne 103
59341 Cambrai Air
Tél.: 03.27.83.89.67 poste 81202
Fax.: 03.27.81.36.69

Directeur de la Publication :

Colonel Amayon

Directeur de la rédaction

Lieutenant-colonel Duteille

Rédacteur en chef

Aviateur Panien

Impression

Imprimerie Hanocq

Responsable de Publicité

Madame Barrera

dépôt légal : 2^{ème} trimestre 1999

Le journal décline toute responsabilité quant aux manuscrits, photos qui lui sont envoyés.

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

SOMMAIRE



SOMMAIRE

La cérémonie du 8 Avril 1999	4
Pèlerinage Militaire à Lourdes	5
Rétrospective des visites	6
Décès	10
NOEL à N'Djaména	12
Séjour en Outre-Mer	14
Soutenance d'une thèse	15
Centre d'Instruction Militaire.....	18
La Réglementation des Armes	20
Le Rallye Inter-Capir	22
CSA	
Echecs	25
Triathlon	26

Cérémonie des couleurs du 8 avril 1999

Après deux semaines d'engagement de nos forces dans la campagne de frappes aériennes contre le système militaire de la République Fédérale Yougoslave, j'ai pensé qu'il était utile de m'exprimer devant l'ensemble de la base aérienne au cours de la cérémonie des couleurs.

Je tenais à le faire pour deux raisons :

La première est pour rendre un hommage solennel devant vous et devant notre drapeau à l'ensemble des personnels de la base aérienne engagés dans ce conflit, et au-delà, à l'ensemble des personnels engagés sur des théâtres d'opérations extérieures.

Je rappelle en effet qu'aujourd'hui la base aérienne de Cambrai est présente à N'Djaména au Tchad, Al Kharj en Arabie, à Djibouti, à Mostar et Sarajevo en Bosnie et bien sûr à Istrana, base italienne à partir de laquelle nos avions partent en mission au-dessus de la République Fédérale Yougoslave.

L'actualité fait qu'il est surtout question de ce dernier détachement puisque les soldats engagés là-bas vivent une véritable situation de guerre. Nos pilotes, en particulier, survolent quotidiennement un territoire hostile. Les menaces qu'ils trouvent en face d'eux sont bien réelles. Même si la supériorité aérienne que nous avons acquise sur zone cloue pratiquement la chasse ennemie au sol, il n'en demeure pas moins que la défense aérienne adverse demeure redoutable à cause notamment de systèmes de défense sol-air modernes et mobiles. Cela augmente la part de risque de chaque mission et la rend de fait plus éprouvante.

Ce sont des missions de guerre particu-



lièrement longues, plus de cinq heures, avec de nombreux ravitaillements en vol, dans un environnement complexe. Chacune d'entre elles est un combat contre le stress et l'anxiété, chacune d'entre elles est en soi une victoire, chacune d'entre elles témoigne du haut niveau technologique de notre outil de combat ainsi que du haut degré de qualification et du courage des hommes qui le servent.

La seconde raison pour laquelle je tenais à prendre la parole ce matin est pour vous associer complètement à cet hommage.

Les missions qui se déroulent en ce moment sur les différents théâtres d'opérations extérieures ne pourraient s'effectuer si ici, tous les jours à Cambrai, des hommes et des femmes n'accomplissaient pas leur travail, souvent obscur et anonyme, pour assurer un soutien efficace et indispensable à la réalisation de ces missions: grandeur et servitude militaire.

Mais vous devez vous sentir, dans chacun de vos gestes quotidiens, totalement solidaires de nos camarades en opérations et être persuadés que sans vous, rien ne serait possible. De la qualité du travail de chacun d'entre vous, ici sur la base aérienne, dépend en grande partie le succès de nos armes là-bas. Vous pouvez et vous devez en être fiers.

A Propos du Pèlerinage Militaire à Lourdes

Chaque année voit fleurir en divers endroits de la Base les affiches invitant au Pèlerinage Militaire à Lourdes ; “ Le Padré fait sa pub ! ”

En effet, depuis maintenant plus de 40 ans cette manifestation à la fois religieuse et militaire a lieu dans cette cité mariale des contreforts des Pyrénées. Chaque année plus de 15 000 militaires venant de plus de 25 pays - en uniforme - se retrouvent pour une démarche de foi, de recherche, et certainement d'amitié.

Chaque année aussi, j'entends sur la Base (et ailleurs !) “ Ah ! Lourdes ! Le Pèlerinage Militaire ! il faudra bien que j'y aille un jour ! ”. Alors, pourquoi pas cette année ?

Peut-être avez-vous en tête, les vieilles caricatures qui montreraient le Pèlerinage comme quelque chose de triste, de ringard, et de vieux jeu .

Peut-être véhiculez-vous ces vieux clichés jaunés tirés d'un “ prêt-à-penser ” ressassé et usé; vous savez : “ Lourdes... les boutiques et ses marchands du Temple... le commerce... les gens qui y vont pour se montrer ... etc ... ”; C'est vrai, il y en a, et ceux qui veulent les trouver y arrivent ; Mais si on veut être honnête, c'est de l'ordre du détail ; Lourdes, ce n'est pas QUE cela, heureusement.

Le Pèlerinage Militaire, c'est bien autre chose .

C'est un temps fort dans la vie d'un jeune,(ou d'un moins jeune !) comme l'ont été les Journées Mondiales de la Jeunesse, en plus petit bien sûr : nous ne serons QUE quinze mille... ou un peu plus !

C'est un temps de rencontres entre jeunes de milieux, d'armées, de pays différents : l'amitié et la Paix vécues au quotidien... gratuitement. Et je crois que plus que jamais en cette période d'affrontements dans les Balkans, nous avons besoin de ces moments de paix pour être nous-mêmes des artisans de Paix : Militaires au service de la Paix.

C'est un temps pour l'essentiel : Qui ne s'est jamais posé les questions : “ *Quel est le sens de tout ce que je vis ? de tout ce qui m'entoure ?* ” ou la question de Dieu. Beaucoup ont trouvé à Lourdes une réponse.

Voilà pourquoi je vous invite à nous rejoindre à Lourdes, vous ne serez pas déçus. A bientôt.

Le Padré : Jean-Jacques MARCEAU +

Concrètement : Départ le Jeudi 27 Mai après le travail, retour le Lundi 31 au matin ; Voyage par car depuis la Base, puis par train direct depuis Arras. Logement en Hôtel ** sur place.

Inscriptions et renseignements :

- Le Padré : poste 83265 ou 03 27 81 01 42 ou encore 06 60 51 01 42 (répondeurs quand absent)
- Adjudant chef LAUDE : poste 82252

Les Evénements de la Base...

R E T R O



03/02/99 Visite du général BOURDILLEAU

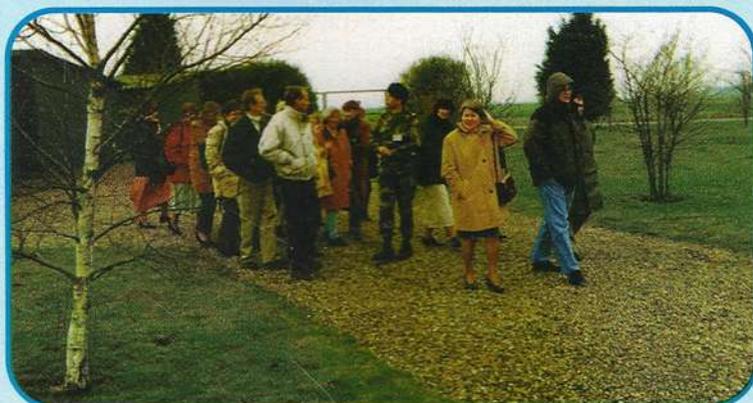


09/03/99 Visite du Général Perrollaz

R O S P E C T I V E



20/01/99 Après-Midi Cheveux Blancs



25/02/99 Visite de l'Ercat de Douai



04/02/99 Informations Sécurité Routière



01/03/99 Visite de responsables du Lycée les Vertes Feuilles de St André-lez-Lille



04/02/99 Visite d'un groupe du CID



03/03/99 Visite de responsables de la ville québécoise de Chateauguay



17/03/99 Visite du Chef de l' E.M.A.A. Chinois



14/03/99 Dépôt de Gerbe par
le président des Médaillés Militaires.



11/03/99 Visite d'une centaine de
Médecins



13/04/99 Visite d'une délégation
de l'Armée de l'air TAIWANAISE



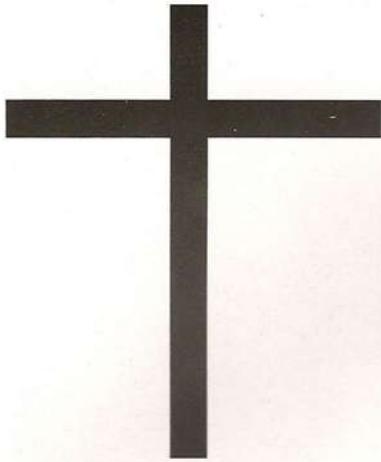
16/03/99 Visite de professeurs en formation
continue de l'Académie de Lille.



18/03/99 Visite de l'union des industries
métallurgiques du Nord Pas-de-Calais



11/05/99 Visite d'une délégation de
l'Armée de l'Air Indienne.



Le 17 Février 1999 de nombreux officiers et sous-Officiers de réserve se retrouvaient à Dunkerque pour participer à la cérémonie des funérailles du Lieutenant-Colonel (C.R.) Bruno Flahou. Ils manifestaient leur soutien à sa famille et la reconnaissance de l'Armée de l'air qui perdait l'un des siens.

La maladie à laquelle il avait fait face pendant de longs mois avec une rare lucidité avait eu raison de ses dernières forces.

Officier de réserve adjoint pour la protection de la BA 103 de 1993 à 1997, il avait mis ses compétences civiles et militaires au service des Moyens Généraux.

Après son service militaire effectué sur la Base Aérienne de Doullens en qualité d'aspirant, il entreprend une carrière complète de réserviste.

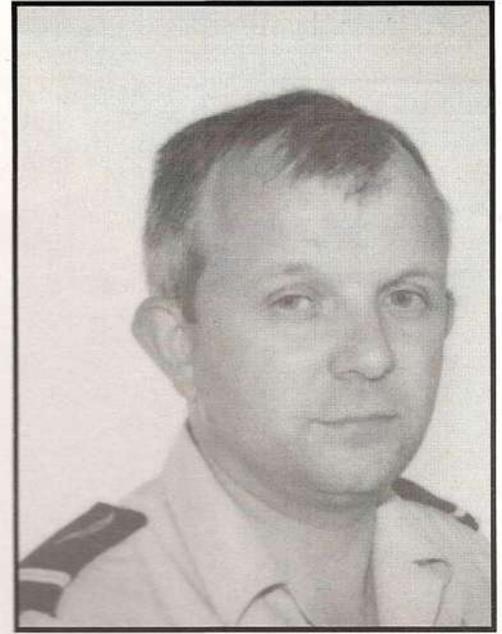
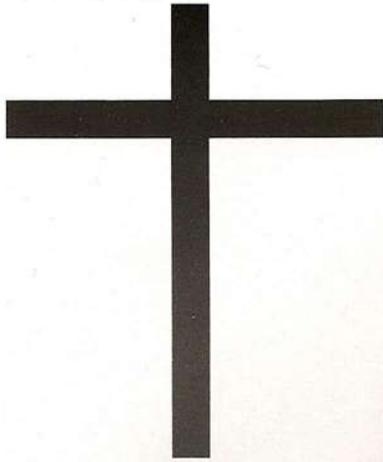
Très actif dans les associations de réserve dans la région du littoral, il rejoint les cadres des escadrons de protection de réserve de la base en 1985. Il obtient le diplôme d'études militaires de réserve en 1988 et le brevet de qualification militaire des officiers de réserve en 1992. Titulaire de la médaille d'argent des services militaires volontaires, il est nommé chevalier dans l'Ordre national du mérite en 1996.

Ingénieur de formation, il est attaché au service qualité dans le groupe USINOR après avoir été responsable sécurité de l'usine de Dunkerque, ce qui le rendait "particulièrement précieux pour le commandement des Moyens Généraux". Pilote civil, il connaissait bien le milieu aéronautique.

Très bon camarade, attentif aux autres, il a été apprécié et sera regretté par tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Avec émotion et fierté nous rendons respectueusement hommage à celui qui préféra l'efficacité et l'engagement. Plaise au ciel que sa conduite inspire ceux qui voudront comme lui aimer sa famille et servir notre patrie.

Lcl Michel BAUVIN
ORAB BA 103



Le 25 Janvier 1999, l'Adjudant-Chef HONORE Pascal de la division Restauration Logement 3D.103 nous quittait brutalement. Il avait commencé sa carrière comme appelé du contingent 78/01 à la Base Aérienne 117 de Paris.

Il s'engage en Août 1979 et après une formation en école, il est affecté en septembre 1980 sur la Base Aérienne 921 de Taverny. En septembre 1990, alors qu'il occupait les fonctions de gérant du Mess des Officiers, il est muté sur la Base Aérienne 103 René Mouchotte de Cambrai au sein du service Restauration Hôtellerie où il occupe divers postes à responsabilités, avant de devenir gérant du Mess des Militaires du Rang.

La professionnalisation et la diminution des Militaires du Rang du contingent ont entraîné la fermeture du

Mess Rang en septembre 1998. L'Adjudant-Chef HONORE s'est vu confier alors l'étude complète en termes de fonctionnement et d'emploi du personnel du futur Mess Unique de la Base dont l'ouverture est annoncée fin 2000. Il s'était investi pleinement dans le challenge exprimant ainsi toutes ses qualités professionnelles, son attachement à la rentabilisation de son outil de travail, à une gestion rigoureuse et à la convivialité pour la clientèle. Son expérience, tant en cuisine qu'au service des convives, va nous manquer.

L'adjudant-Chef HONORE était marié et père de deux garçons, Alexandre et Adrien, il allait avoir quarante ans. Le personnel de la Division Restauration Logement, les autorités et ses amis de la Base Aérienne lui ont rendu un dernier hommage à l'occasion de ses obsèques le 29 Janvier dernier.

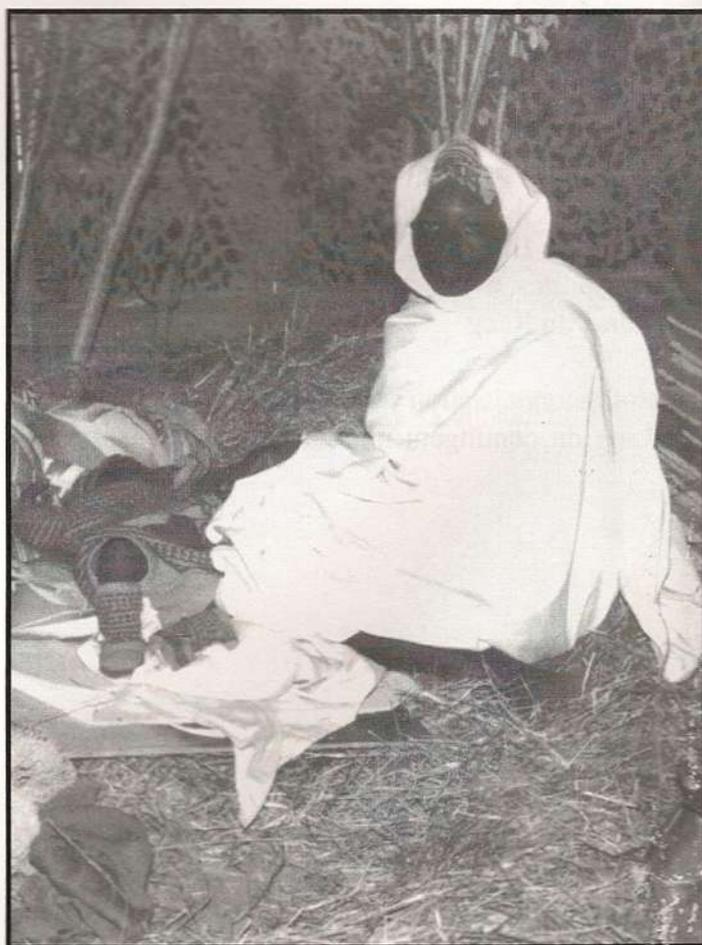
NOEL 98 à N'Djamena



- Le C.F.C.A, commandement organique des fusiliers commandos de l'air déploie aux quatre coins de l'hexagone du personnel au profit de la protection des bases aériennes.

-Notre «DETAM C.F.C.A 39/02» a pris son envol le 23 décembre 1998 à Roissy-Charles-de-GAULLE ; 5h30 de vol en DC8, nous nous posons sur l'aéroport de N' DJAMENA : 35 fusco-cynos aux ordres du Major Chobriat effectuent la demi-relève du Détachement C.F.C.A. en place depuis 4 mois. Il est 14h30 : nous posons le pied sur le tarmac ; dehors température 35°, cela nous change du 0° de Paris à notre départ...

- Nous sommes accueillis par le Capitaine Nizard, commandant le détachement C.F.C.A présent avec la 39/01 depuis 2 mois : transport du personnel, des paquetages, nous sommes pris en compte et répartis au sein de trois sections en place à la "GALA", cantonnement historique des fuscos au Tchad. Ce nom hérité de l'ancienne usine à bière Tchadienne bombardée par les Lybyens en 1986 et sur les installations de laquelle est depuis stationné le détachement C.F.C.A.





- Bien organisés, nos anciens nous accueillent : installation, retrouvailles pour certains, découvertes pour d'autres, puis nous assistons au briefing d'accueil.

- Nous sommes le 23 décembre et dès le lendemain à la tête de la section rouge, je prends le service pour le soir du Réveillon de NOEL 1998 au PCP (poste de commandement principal) de la plate-forme ZTO (zone technique opérationnelle), renforcée par des légionnaires du 2^{ème} REP. Nous occupons les postes de gardes statiques et arrosons les EDP (Elément Dynamique Protection) sur la base aérienne KOSSEL, jouxtant l'aéroport civil de N'D-JAMENA. En ce soir de réveillon, nous avons pour la plupart un petit pincement au coeur en pensant à nos familles, nos enfants, nos amis... Mais le "COM-DET-CFCA" a mis en place à la "GALA" pour les sections d'alerte et de repos, une crèche vivante avec chorale d'enfants, d'une parfaite organisation. Celle-ci est visitée par le COMELEF (commandant des éléments français) et bon nombre de personnel interarmées.

- Plus encore ce soir de NOEL, la vigilance est de rigueur et cette longue veillée va se passer pour certains dans les points d'appui, les miradors, en exécutant notre mission de protection, tout comme nos camarades en mission en Ex-Yougoslavie, à Dakar, Djibouti ou en Guyane et aux quatre coins du globe, où sont déployées des forces militaires assurant la présence française.

- Comme le veut la tradition, le commandant du détachement CFCA, accompagné des autres chefs de section, nous rendent visite au PCP et dans tous les postes afin de nous souhaiter un bon NOEL, une petite coupe de champagne à la main...

Cette attention, particulièrement appréciée par tous, nous redonne un moral d'acier et nous fait prendre conscience encore plus du rôle important de notre mission au sein de l'opération Epervier. Toutes les trente minutes, les comptes-rendus " RAS " (rien à signaler) convergent vers le PCP, collationnés à un rythme régulier durant les 24 h de service. Cette nuit de réveillon se déroule sans heurt particulier. Chaque fusco

équipe cyno exécute avec professionnalisme et sérieux ses missions de protection.

- Nous voilà le 25 décembre, c'est NOEL, il y a déjà un beau soleil qui monte dans le ciel d'Afrique, la plate forme ZTO se révèle au grand jour, les militaires Tchadiens regagnent leur PC, quelques militaires du DETALAT, TRANSALL, F1, évoluent dans leurs périmètres d'action : "EPERVIER SE REVEILLE". Durant cette longue nuit de NOEL, nous avons effectué simplement notre métier... Et déjà nous pensons à la relève de la garde qui aura lieu à 16h00 et à la section qui va poursuivre imperturbablement la mission.

NOEL 1998 au Tchad se termine, mais la mission du détachement CFCA continue et déjà nous nous projetons vers la Saint-Sylvestre où cette fois-ci nous serons de repos et aurons le plaisir de saluer " les jaunes" au PC Protection.

Bon NOEL à tous
ADC WILMART
Chef de la section rouge de service le soir de NOEL.



mission extérieure ou séjour outremer

L'objectif principal de la mise en condition et de la surveillance des unités devant effectuer une mission extérieure ou un séjour outremer est de préserver et de renforcer les capacités opérationnelles des forces. La démarche repose sur la prise en compte des risques sanitaires, inhérents mais évitables, aux missions extérieures : les maladies transmissibles, traumatismes, endémies sociales, agressions climatiques en particulier.

Dans ce cadre, l'information et l'éducation sanitaire doivent être privilégiées. Grâce au retour d'expérience des OPEX, et à l'amélioration de ses banques de données épidémiologiques et biologiques, le Service de Santé des Armées dispose d'un renseignement épidémiologique fiable et d'une grande réactivité.

La couverture vaccinale de nos forces fait appel aux nouvelles valences et combinaisons vaccinales tandis que la chimio-prévention s'affine.

La lutte anti-vectorielle est confiée aux comités de lutte antimoustiques (CLAM) sous l'autorité du commandement, tandis que des tenues imprégnées d'insecticides sont disponibles.

Diarrhée et rage font l'objet de mesures spécifiques et les possibilités diagnostiques sont améliorées par des kits de terrain à l'appui des laboratoires de recherche du Service de Santé des Armées.

La priorité donnée par le Service de Santé des Armées à l'éducation sanitaire lors des missions extérieures explique en partie qu'en 1997 les maladies sexuellement transmissibles (MST) diminuent outremer comme la leishmaniose en Guyane, tandis que le paludisme reste stable dans les armées.

Les risques sanitaires des opérations extérieures et séjours outremer

La première cause de rapatriement sanitaire dans les unités opérationnelles est représentée par les traumatismes.

Les opérations extérieures comme les séjours outremer exposent les personnels à de nombreux risques sanitaires qui sont aggravés par l'insuffisance des moyens de traitement et par les difficultés d'évacuation sanitaire. Dans ce cadre, il est classique de distinguer les affections non transmissibles des affections transmissibles, dont la prévention est très différente.

Principales affections non transmissibles en opérations extérieures :

- accidents de véhicules
- accidents à l'entraînement
- décompensations psychologiques
- accidents climatiques graves : coups de chaleur, déshydratation
- consommation de toxiques licites (alcool) et illicites (cannabis, opiacés, cocaïne, etc.)
- envenimations : serpents, scorpions, animaux aquatiques
- intoxications accidentelles par végétaux ou animaux (au cours de raids survie par exemple)

Principales affections transmissibles

Les maladies transmissibles sont nombreuses, leurs facteurs favorisants sont multiples : faible niveau socio-économique des pays tropicaux, mauvaise hygiène générale, pullulation des insectes vecteurs, insuffisance des infrastructures sanitaires.

Il faut citer cependant : les maladies à transmission aéro-

gène (méningite à méningocoques, tuberculose pulmonaire, etc.), les maladies du péril fécal et à transmission hydrique (virales : hépatites virales A et E, poliomyélite, diarrhées à rotavirus, etc. ; bactériennes : salmonelloses, choléra, etc. ; parasitaires : amibiase, helminthiases, etc.), les maladies à transmission vectorielle (paludisme, arboviroses, leishmanioses, etc.), les maladies transmises par l'alimentation (toxi-infections alimentaires collectives, brucelloses, etc.), les maladies transmises par le contact avec l'eau (bilharzioses, leptospiroses, etc.), les maladies liées au contact avec les animaux (rage, charbon, etc.), les maladies à transmission sexuelle (infections à VIH, uréthrites, syphilis, hépatite virale B, etc.), les maladies émergentes (fièvres hémorragiques – Ebola ; arboviroses – fièvre de la vallée du Rift).

Avant le départ

Avant un départ en opération ou outremer, tous les militaires, sans exception, doivent bénéficier d'une visite médicale et être déclarés aptes.

La visite d'aptitude comprend :

un examen d'aptitude par le médecin d'unité. Le médecin d'unité porte à ce moment-là une attention particulière au dépistage des causes les plus fréquentes d'inaptitude outremer : éthylysme, antécédents récents de tuberculose, antécédents cardio-vasculaires (infarctus, hypertension artérielle), antécédents psychiatriques, protéinurie, mauvais état bucco-dentaire (coefficient de mastication insuffisant, caries dentaires non traitées, contre-indications aux vaccinations, séquelles de traumatismes de l'appareil locomoteur. Il fait effectué un test sérologique de dépistage du VIH.

A l'appréciation du médecin : des examens biologiques complémentaires et des consultations spécialisées.

Les 6 points essentiels de la mise en condition du personnel sont les suivants :

-**SIGYCOP** conforme à l'aptitude outremer (3234322 pour les affectations outremer et 3224322 pour les OPEX).

- **Sérologie VIH effectuée** (> 1 an ou plus rapprochée selon avis du médecin)

- **Etat bucco-dentaire convenable.**

- **Vaccinations à jour.**

- **Documents médico-administratifs actualisés.**- Séances d'éducation sanitaire (hygiène générale, paludisme, MST, Sida, appétences toxicophiles, accidents du trafic, etc.).

Pendant le séjour

Pendant le séjour, l'attention du Service de Santé porte essentiellement sur le dépistage et le traitement des pathologies touchant le personnel et la supervision des mesures prophylactiques.

Il faut veiller tout particulièrement à la survenue (ou à sa suspicion) d'une fièvre, d'une diarrhée, de MST, d'une pathologie traumatologique, ou d'une affection psychiatrique.

Le Service de Santé supervise les mesures **PROPHYLACTIQUES** : chimioprophylaxie antipalustre, moustiquaires et tenues imprégnées, lutte antimoustiques, prophylaxie des MST, hygiène générale (hygiène de l'eau et de l'alimentation, matières usées, ordures, traitement des cadavres), endémies

sociales : alcoolisation et tabagisme, appétences toxicophiles, lutte contre l'oisiveté.

Au retour

Au retour, le personnel doit bénéficier :

- d'une visite médicale,
- d'une information sanitaire adaptée,
- de la poursuite de la chimioprophylaxie antipalustre pendant 4 semaines,
- d'une sérologie VIH.

La visite médicale de retour est orientée essentiellement vers :

- la recherche de maladies endémiques du territoire de séjour
- le dépistage des sujets à risque (MST, mauvaise observance de la chimioprophylaxie antipalustre, appétence toxicophile, etc.).

La sérologie de contrôle VIH doit être effectuée à partir du 30ème jour et au plus tard au 90ème jour du retour en métropole. Cet examen peut être complété par un bilan comportant tout examen jugé nécessaire par le médecin compte tenu des activités et des comportements à risque pendant le séjour outremer, et devant tout état pathologique.

Nous dirons en conclusion que la mise en condition outremer des unités est appuyée par un important arsenal réglementaire (on peut recenser pas moins de 50 instructions ministérielles, circulaires ministérielles, notes ministérielles et autres documents concernant l'aspect sanitaire des séjours extérieurs).

Cet ensemble ne doit pas être vécu comme une contrainte, mais comme l'outil indispensable du maintien du capital opérationnel humain de nos forces au plus haut niveau. Si notre collectivité y trouve son intérêt (maintien de la capacité opérationnelle), les individus qui la composent doivent comprendre que cet intérêt est également (et avant tout) le leur en ce qui concerne leur santé.



LA THÈSE D'UN RÉSERVISTE

INVITATION A UNE SOU-
TENANCE PUBLIQUE DE
THESE DE DOCTORAT EN

HISTOIRE.



Le Capitaine Laloux, réserviste à l'Escadron de Défense Sol-Air de la Base aérienne de Cambrai.

Affecté de mobilisation à l'Escadron de Défense Sol-Air de la Base aérienne de Cambrai, le capitaine de réserve Laloux soutiendra publiquement sa thèse de doctorat en histoire à l'Université Charles-de-Gaulle – LILLE III le mercredi 16 juin prochain à 14h 30 (maison de la recherche de LILLE III à Villeneuve d'Ascq).

Concernant le domaine religieux, le sujet porte sur “ Les étapes du renouvellement de l'Apostolat des Laïcs, en France, depuis le Concile Vatican II ”.

De 1965 à 1975, les organisations qui œuvrent au sein de l'Église catholique sont frappées par une succession de crises en raison d'orientations politiques ou idéologiques marquées. Une désaffection sensible frappe ces mouvements. A partir de 1975, des signes de renouveau apparaissent, timidement au départ. Des groupes de prière se multiplient, le Renouveau charismatique ou les associations de scoutisme connaissent un regain d'intérêt. Une plus grande vitalité spirituelle se manifeste depuis 1988 comme l'atteste le succès des Journées mondiales de la jeunesse, notamment celle de Paris en août 1997. Sans doute le renouveau est-il actuellement plus qualitatif que quantitatif.

Les professeurs qui composent le jury sont: Yves-Marie Hilaire, directeur de recherche (Université de Lille III) ; Gérard Cholvy (Université de Montpellier) ; Marcel Launay (Université de Nantes) ; Philippe Levillain (Université de Nanterre) ; Jacques Prévotat (Université de Lille III).

Centre d'instruction Militaire



La Base Aérienne 103 a accueilli au mois de Décembre 1998 l'un des derniers CIM (Centre d'Instruction Militaire) comprenant 110 jeunes recrues du contingent.

Conformément à la tradition, ce CIM s'est conclu par une présentation au drapeau, cérémonie effectuée le lundi 21 Décembre 1998 en présence de Monsieur le sous-Préfet de Cambrai, des familles des jeunes appelés et de personnels civils et militaires de la BA 103

La météo était particulièrement clémente ce matin-là, bien que la température avoisine les 0°... Le sol était en partie gelé et glissant, si bien que la cérémonie s'est déroulée sur la place d'armes, et le traditionnel défilé des troupes à pied n'a pu s'effectuer que grâce à un salage préventif de la chaussée !!!





Le commandant du CIM 98/12, le CNE MOURLANETTE, adjoint au Chef du Soutien Opérationnel de la BA 103 a passé les troupes en revue avant d'accueillir le colonel AMAYON, commandant de la BA 103

La présentation au drapeau a alors officiellement débuté par le discours du colonel Amayon aux appelés du contingent; les 6 meilleures recrues se sont vu remettre l'insigne de la base. Figuraient également à l'ordre du jour des remises de décoration et de lettres de félicitations.

Sous les ordres du CNE MOURLANETTE, les troupes ont ensuite défilé. Ce fut très apprécié par tous, car récompensant tous les efforts fournis par les cadres du CIM durant environ 3 semaines, délai relativement court pour obtenir une présentation de qualité.

A l'issue, tout le monde s'est retrouvé dans le gymnase de la base spécialement décoré pour l'événement afin d'assister à l'allocution du colonel AMAYON et de partager, comme après toute cérémonie, le traditionnel *rafraîchissement*, terme qui ce jour-là fit tout de même sourire...

Enfin, un déjeuner de qualité bien mérité était servi au mess des Sous-Officiers pour les cadres du CIM, les appelés et leurs familles.



Contactez Mme Jocelyne Fugaldi, conseillère spécialisée en immobilier

Tél. : 03. 27. 72. 71. 96.

Comment tout savoir sur l'avenir de votre patrimoine ?

En contactant M. Michel Cattiaux, conseiller spécialisé en patrimoine

Tél.: 03. 27. 72. 71. 96



Du nouveau dans la réglementation des armes



Du nouveau dans la réglementation des armes

Soucieux des risques liés aux détentions d'armes à feu, le ministère de l'intérieur a constitué un groupe de travail pour étudier cette question.

Le rapport élaboré par ce groupe, remis à l'autorité gouvernementale en 1998, a conduit à modifier la réglementation (Décret 98-1148 du 16 décembre 1998)

Tous les détenteurs d'armes sont directement concernés, de même que toutes les personnes chargées de surveiller ou contrôler la circulation des armes à feu. Il faut noter en particulier les mesures suivantes :

Tireurs Sportifs

Désormais, les autorisations d'acquisition et de détention sont subordonnées à un nombre minimum de séances contrôlées de pratique du tir, information vérifiable à partir d'un carnet de tir, qui doit être présenté à toute réquisition des services de police, de gendarmerie ou de douanes.

D'autre part, les tireurs de tous âges sélectionnés par les associations sportives pour les concours internationaux, ainsi que les tireurs âgés de plus de 21 ans peuvent détenir jusqu'à 12 armes, dont 7 au maximum de la première catégorie ou de la quatrième catégorie à percussion centrale.

Conservation des Armes au Domicile

Les armes, éléments d'armes et munitions, détenus par les personnes physiques titulaires d'une autorisation d'acquisition et de détention, doivent être conservés dans des coffres-forts ou des armoires fortes. Ces personnes sont tenues de prendre toutes les dispositions de nature à éviter l'usage de ces armes par des tiers.

En cas de non respect de ces prescriptions, le détenteur pourra être poursuivi sur la base de l'article 223.1 du code pénal (violation délibérée d'une obligation de sécurité mettant en danger autrui en l'exposant à un risque de mort ou de blessure).

Armes de poing

Toutes les armes de poing non comprises en première catégorie entrent désormais en quatrième catégorie, à l'exclusion des pistolets et revolvers de starters et d'alarme.

Fusils à pompe

Entrent dorénavant en 4^{ème} catégorie, les armes d'épaule à répétition à canon lisse, munies d'un dispositif de rechargement à pompe, quelle que soit la capacité du chargeur du magasin.

Dans le cas d'une acquisition et d'une détention d'arme des catégories 5 à 7 par des mineurs de plus de 16 ans, la condition initiale d'être titulaire du permis de chasser fait désormais l'objet d'une obligation supplémentaire, à savoir : "détenir le visa et la validation pour l'année en cours ou l'année précédente".

Cette obligation s'applique également aux armes acquises en vue d'un transfert vers un autre Etat de la

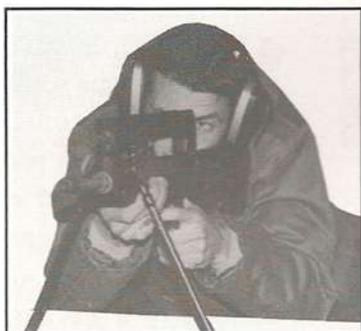
communauté Européenne et à celles destinées à l'exportation vers un pays tiers (le chasseur emporte temporairement son (ses) arme (s) à l'étranger, hors commerce).

Commentaires

De nombreux militaires détiennent des armes à leur domicile. Il leur appartient donc rapidement de se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation pour ne pas tomber sous le coup de la loi.

Plus contraignantes, ces mesures ont pour finalité de limiter les accidents et de réduire le nombre d'armes à feu en circulation.

Le personnel désirant approfondir tel ou tel point de la réglementation peut, par l'intermédiaire du détachement PSD de Cambrai obtenir de plus amples informations.



**DÉCRET N° 73.364 DU 12 MARS 1973
RELATIF A L'APPLICATION DU DÉCRET
DU 18 AVRIL 1939
FIXANT LE RÉGIME DES MATÉRIAUX DE
GUERRE,
ARMES ET MUNITIONS
(Journal officiel du 30 Mars 1973)**

ARTICLE 1 ER

LES MATÉRIELS COMPRIS DANS LES CATÉGORIES
ENUMÉRÉES PAR L'ARTICLE 1 ER DU décret du 18
Avril 1939 sont les suivants :

A- Matériels de guerre

Première catégorie - Armes à feu et leurs munitions conçues pour ou destinées à la guerre terrestre, navale ou aérienne.

Deuxième catégorie - Matériels destinés à porter ou à utiliser au combat les armes à feu.

Troisième catégorie - Matériels de protection contre les gaz de combat et produits destinés à la guerre chimique ou incendiaire.

B - Armes et éléments d'armes, munitions et éléments de munitions non considérés comme matériels de guerre

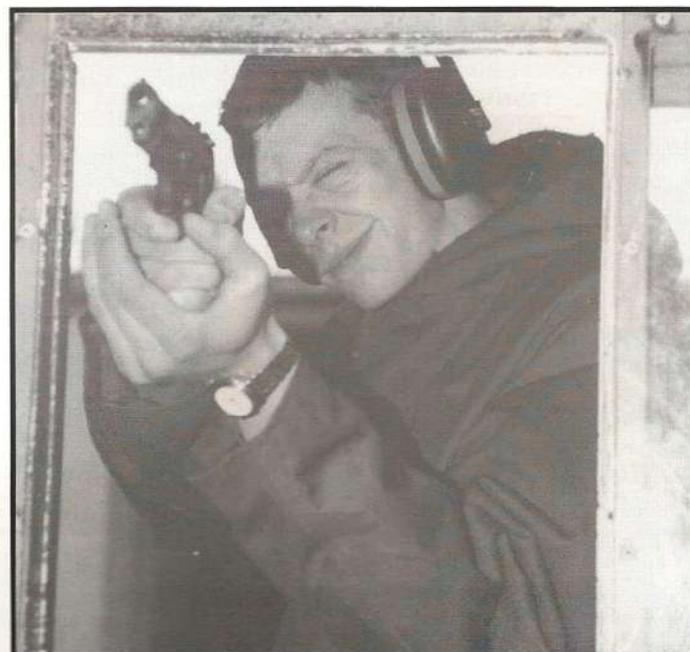
Quatrième catégorie - Armes à feu dites de défense et leurs munitions et éléments de ces armes et munitions.

Cinquième catégorie - Armes de chasse et leurs munitions.

Sixième catégorie - Armes blanches.

Septième catégorie - Armes de tir, de foire ou de salon.

Huitième catégorie - Armes historiques et de collection.



Rallye Inter-Capirs

Lettre d'un réserviste à un réserviste grippé!



Cher collègue

Je t'écris ces quelques mots pour te raconter le déroulement du rallye organisé par le Capir de Cambrai, auquel, malheureusement, tu n'as pu participer.

Ce rallye Inter-Capirs a eu lieu comme prévu ce Samedi 5 Décembre dans le cadre de la journée réserve-active.

Encore sportif et plein d'allant, je m'étais dit: "Allons-y, ce ne pourra pas être trop physique ni trop sophistiqué"
Bien mal raisonné

D'abord, nous arrivons sur la place d'armes de la BA 103 à 13h00.

Il y a des réservistes provenant des Capirs de Cambrai, Creil, Doullens, Lille, Valenciennes mais aussi des membres de l'A.S.O.R. de Cambrai (Association des Sous-Officiers de Réserve) et même des réservistes de la force aérienne Belge. Nous sommes une quarantaine. Vingt et un cadre du Capir de Cambrai, chargés de l'organisation et des ateliers nous accueillent.

Pas le temps de dire ouf, sitôt les 8 équipes constituées et la prise en compte de matériel par les chefs

du groupe terminée, on nous remet une pochette contenant notre organigramme de marche ainsi que les consignes de sécurité. Et hop, nous voilà dans le bus avec déjà une épreuve alors que le chauffeur met en marche.

Je ne te dis pas ! 9 pages avec une multitude de questions pour tester nos connaissances sur la nouvelle organisation pour les bases aériennes, les grands programmes de l'Armée de l'Air, les carrières dans l'Armée de l'Air, les organisations internationales et même sur les grades de nos officiers généraux.

A peine fini, le bus s'arrête et je réalise que nous sommes à la base. Remise des copies, on nous débarque, et c'est parti pour un tir au PA avec un PM et une AA 52, puis un lancer de grenades.

Tu vas me dire: «un lancer de grenade, il n'y a pas lieu de faire une histoire!». Nous ne pouvions imaginer qu'on nous obligerait à faire un lancer en position couchée. Et bien figure-toi que cela n'est pas facile. En plus le



ASSURANCES



9, rue Sadi Carnot 59400 Cambrai
Tél.: 03.27.74.95.89
Auto ou habitation
sur votre futur contrat

500 fr de réduction

Vous offre

ASSUREUR
François Guesnet

responsable nous a remis un questionnaire théorique.

Enfin, on nous remet une carte et nous partons. Direction Cantaing sur Escaut en longeant le canal. Attention de ne pas rater la balise de contrôle!

Nous arrivons sous le préau de l'école du village et nous voilà confrontés à une épreuve de piste d'obstacles et de cordes à un long tunnel, avec une incroyable quantité d'élastiques tendus dedans. Il faut aussi fouiller un mannequin (piège), lancer des fléchettes en équilibre instable sur des pneus, puis se prêter à un exercice de mémorisation.

Ouf ! il est temps d'entamer le casse-croûte préparé par la DRL de la BA 103, afin de reprendre des forces.

Il ne faut pas traîner et nous continuons notre circuit vers FONTAINE NOTRE DAME. L'atelier suivant se trouve encore dans une école (une grande salle chauffée !). On nous sert une bonne boisson chaude et les gentils organisateurs nous invitent à passer aux différents stands :

Epreuve de topo (théorique et exercices pratiques) – Atelier véhicule léger militaire dans la garnison et un démontage-remontage chronométré de la roue arrière d'une bicyclette. Enfin le stand suivant évalue notre capacité à

reconnaître les reptiles venimeux d'Europe parmi les inoffensifs.

Et c'est reparti pour les chemins à travers champs, en direction de RAILLENCOURT. Point de chute : devine ? encore une école chauffée ! Là nous attend un atelier d'anglais (on "planche" sur The British Army's new combat rifle SA 80 et on essaie de traduire un message radio émis dans la langue de Shakespeare) puis un atelier transmission (TRPP 11B – TRPP 28A – TRPP 29A – procédure de transmission...).

Il ne nous reste plus qu'à rejoindre la base pour les derniers ateliers. La fatigue se fait sentir, la route semble longue (morne plaine !) et la nuit est tombée depuis longtemps.

On se pousse, on s'encourage. Dur dur ! Mais où donc ont-ils placés cette 4ème balise.

Enfin, nous franchissons le poste de filtrage et nous dirigeons vers les quatre dernières épreuves.

Durant une heure, il nous faut rassembler notre énergie pour les tests NBC (Nucléaire Bactériologique, Chimique), informatique, de renseignement et de secourisme.

Les dés sont joués : rassemblement au T4 pour les résultats !



EQUIPE CAMBRESIENNE GAGNANTE

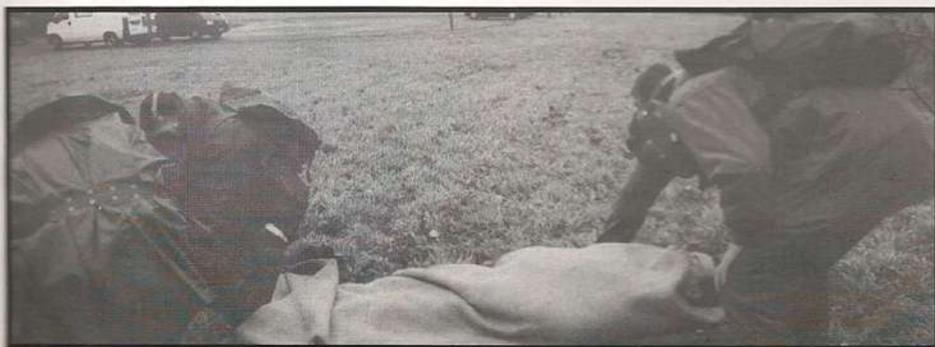


En présence du Lcl DUTEILLE, Officier Supérieur Adjoint, sont proclamés les résultats et une coupe est remise à chacune des quatre premières équipes (une coupe est offerte par la BA 103 à l'équipe de Doullens-Creil : équipe invitée la mieux classée).

Après un rafraîchissement offert par la BA 103 et les recommandations de prudence sur route formulées par le Lcl BAUVIN ORAB (Officier de Réserve Adjoint Base), nous repartons vers nos foyers pour un repos bien mérité.

Enfin, ce fut un bon entraînement et une excellente journée. Malgré les conditions climatiques "hostiles", la bonne ambiance et un bon esprit de compétition ont régné chez les concurrents. Vraiment je ne regrette pas d'y avoir participé.

Bien à toi.





Le 10 décembre 1998, le tournoi d'automne s'achevait. Cette formule démontrait que les participants, même peu accoutumés au jeu rapide (et passée l'émotion du début), pouvaient effectuer des parties de qualité.

Merci donc à eux tous pour leur présence et leur assiduité, félicitations au vainqueur, le sergent Colin de l'EDSA 13/950 et rendez-vous à l'année prochaine!

le président
ADJ Brujaille-Latour



SGT
Colin

Résultats du Tournoi

NOM	TOTAL	INDICE	CLASSEMENT
SGT COLIN	14	62	1
ADJ BRUJAILLE-LATOUR	12	41	2
SGT MERESSE	11	32,5	3
SGT INGRAIN	9	25,5	4
SGC DECRY	8	29	5
LTT PUCHOIS	8	19	6
SGC BORGES	8	16	7
SGC JOURDAIN	8	16	7
CAL BUTOR	8	12	9
ADC LEVRAULT	7	24,5	10
LTT HEIM	7	18,5	11
SGT DREVRET	6	22	12
SGC BENQLILOU	6	6	13
AVT CRESSEAU	6	6	13
SGC DELALANDE	4	8	15
SGT N'DIA	2	4	16
SGC DOBON	2	2	17
SGT GERAN	2	2	17
ADJ DAHMANE	0	0	19

Dès sa première année d'existence, le CSA triathlon a déjà séduit une partie des sportifs de la BA 103 .

Le triathlon n'est pas un sport surhumain, il demande néanmoins un entraînement sérieux. Celui-ci nous est dispensé le plus souvent par le Service des Sports de la BA 103.

Les entraînements sont en fonction de la disponibilité de chacun :

- Course à pied: mardi 8h30 (sports)
- Vélo: jeudi 8h30 (sports)
- Piscine: lundi, jeudi 11h00 (Piscine La Liberté).

Le CSA Triathlon compte 14 adhérents dont 2 féminines.

Il a participé le 25 avril 1999 au Championnat de France Militaire Interarmées de DUATHLON (course à pied : 5 km – Vélo : 30 km – Course à pied : 5 km).



A Chatellerault, l'équipe de 6 personnes est composée de :

- S/C LEGRAND- S/C MONNIER- SGT AUGIER
- SGT BOUSQUET- SGT MORAZZANI
- SGT RAGUIN.

Elle se classe 2ème de l'armée de l'air.

Tri Promotion

(Nage 500 m, vélo 20 km,
course à pied 5 km)

- | | |
|----------------------|------|
| - SGT PARDO Caroline | 1h33 |
| - S/C BOVIN | 1h13 |
| - SGT KINE | 1h15 |
| - S/C MONNIER | 1h14 |
| - AVT HESSEL | 1h19 |



Le 02 mai 1999, le CSA a participé également au Triathlon de DENAIN avec 8 compétiteurs.

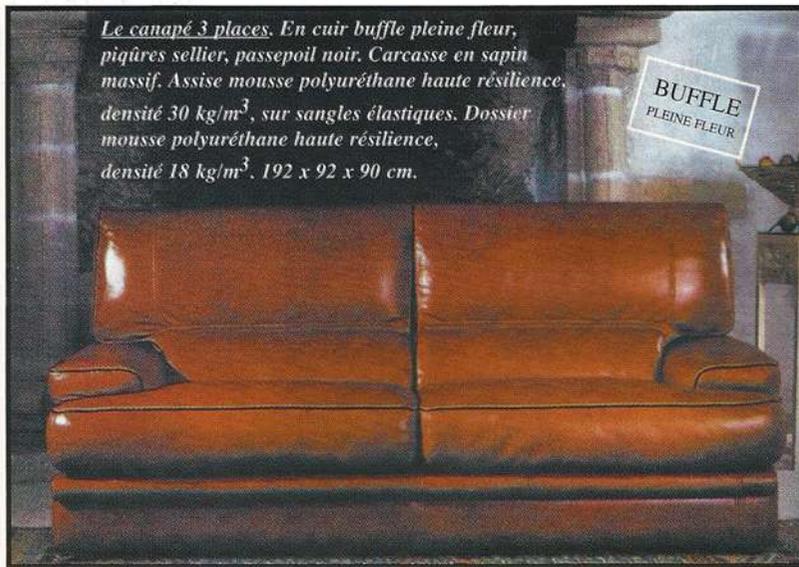
Tri Sprint

(Nage 750 m, vélo 20 km, course à pied 5 km)

- | | |
|----------------|------|
| - SGT AUGIER | 1h08 |
| - SGT BOUSQUET | 1h11 |
| - S/C LEGRAND | 1h15 |

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

pendant reconstruction



*- 5% en plus
des prix sacrifiés
sous chapiteau*

**BRUNIAUX
CHARDIN**
Meubles

Salons
Cuisines
Literie
Décoration

100% professionnels

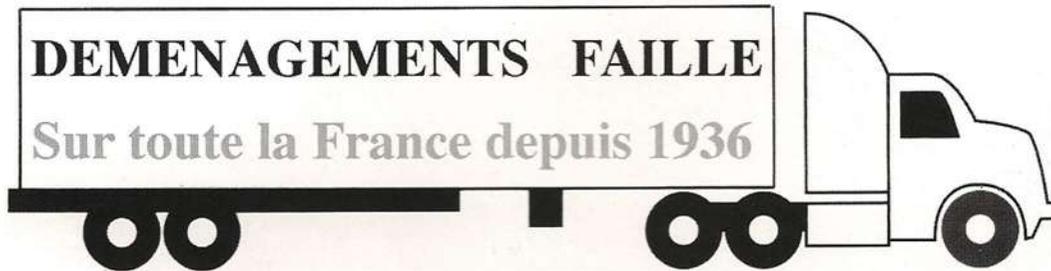
Conseils - Mises en teinte - Installations - Service après-vente

RN 43 - AUBIGNY-AU-BAC

Entre Douai et Cambrai - Tél : 03 27 959 333 Fax : 03 27 959 334

CIVILS ET MILITAIRES, GARDE MEUBLES, CAISSE MILITAIRE OUTRE-MER

DEMENAGEMENTS FAILLE
Sur toute la France depuis 1936



5, RUE DES BELLOTES 59400 CAMBRAI TEL : 03.27.81.32.46 FAX : 03.27.78.26.26

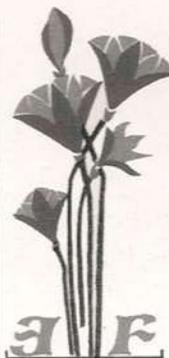
A la Clinique de l'Horlogerie



Guy HENNEBICQ

Atelier de Réparations
Piles-Montres-Réveil
Pendules-Horloges (même anciennes)

23 rue des chaudronniers
59400 CAMBRAI TEL : 03.27.81.93.21
Ouvert du Mardi au Vendredi de 15h00 à 19h00
le Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00



EMIFLOR

Emilia OLIVERIO

Flor Designer International
Créations Florales toutes cérémonies

38, Avenue de la Victoire
59400 Cambrai

Tél : 03.27.82.36.00

Fax: 03.27.81.07.50

